

Présents : M. PONTU Jacques, M. GUEGUEN Serge, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, M. DIDOU Charlez, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc et M. MONTAC Henri.

Absents excusés : M. GRALL Eric, Mme LE MESTRE Caroline et Mme LAURANS Julie.

Procuration : Mme LAURANS Julie donne procuration à Mme MUZELLEC Marie-Catherine.

En préambule, M. le Maire annonce aux membres du conseil municipal que Mme Gwenaëlle Guillou a été contrainte à démissionner de son mandat de conseillère municipale pour incompatibilité avec son nouvel emploi.

Les élus ont approuvé le compte-rendu du 11 Avril 2025 à l'unanimité.

Ecole-Forfait communal-Participation-2024-2025

Une participation communale de 32 830 € sera versée à l'école (35 élèves scolarisés pour l'année 2024/2025).

Subventions communales 2025

AFM Téléthon	100 €
Amicalement vôtre	40 €
Association chasseurs	250 €
Association pour le soutien aux adultes en difficulté (ASAD)	100 €
Ecole Notre Dame de Lourdes (dont participation au nautisme scolaire et TNE)	5 000 €
Familles rurales	3 711.88 €
France Alzheimer	100 €
Les Restaurants du cœur	600 €
Paotred ar Cuz Heol	150 €
Secours catholique	200 €
SNSM Plouescat	80 €
SNSM Cléder	80 €
Tréfla culture	300 €
Tréfla Gym	250 €
UNC AFN	400 €
Association Queffleuth et Belizal (CHPM)	100 €
Association Céline et Stéphane-Leucémie Espoir 29	100 €
Association « Les Ribins » de Plouzévédé	150 €
Comité de Jumelage Pays Léonard - Vechta	150 €
Jumelage Sibiril-Mieussy	100 €
Association Tréfla' Animation	500€
Association CAT (Club des anciens de Tréflaouénan)	250€
TOTAL	12 711.88€

HLC : Répartition des sièges

A l'unanimité, les élus ont approuvé la répartition des sièges fixée dans l'« Accord Local » portant le Conseil communautaire à 44 sièges au lieu de 45 en raison d'une baisse de la population à Plougoulm.

Haut Léon Communauté : Attributions de compensation (AC)

Le montant 2024 est entériné et s'élève à 33 209 €. Le montant prévisionnel 2025 est approuvé à hauteur de 32 593€.

Désignation des délégués de la commune-Commissions communales

Une modification des commissions communales et extra communales a aussi été opérée suite à la démission de Mme Gwenaëlle Guillou, conseillère municipale.

Personnel communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de postes d'agents contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité.

Questions diverses

-Personnel communal : M. Marcel Morun, agent technique, souhaite démissionner de son poste en raison d'un nouveau projet professionnel. Un recrutement va être lancé.

-Commerce du bourg : Un point sur les commerces a été réalisé.

-Jurés d'assises 2025 : Un habitant a été tiré au sort.

- Entretiens divers : Le point à temps a été effectué fin mai. La première tranche du fauchage ayant été réalisée en juin, une seconde tranche élagage/fauchage sera programmée fin septembre.

-Terrain intergénérationnel : La subvention du Pacte Finistère du Volet 1 a été officiellement accordée soit 25 000€. Le choix des couleurs a été fait en commission. L'entreprise devrait intervenir pour la pose des jeux en octobre.

-Réunions communautaires/manifestations : les élus ont fait un compte-rendu des réunions ou des manifestations auxquelles ils ont participé dont le copil mobilité avec le dispositif « Haut'o stop » ainsi que la mise en place d'un box à vélo au centre-bourg par HLC.